

Crémation Magazine, avril 2017



Chers amis,

Ce n° 02 de notre revue paraît au printemps, saison du renouveau et de l'espoir, pendant une intense période électorale dans notre pays, au cours de laquelle nous n'oublions pas prendre partie, étant un Mouvement apolitique. Même si nous n'oublions pas nos valeurs, principes et attentes : besoin d'éthique, liberté de conscience et donc de choix (y compris pour la destination des cendres), respect des volontés, laïcité, décence et dignité, nécessité d'une solidarité concrète.

Pour nous crémationnistes, ce printemps sera aussi le temps de notre incontournable rendez-vous démocratique à nuée, c'est-à-dire notre Assemblée générale fédérale, le samedi 13 mai à Paris/Le Kremlin-Bicêtre. Elle se déroulera en deux temps :

1 - une Assemblée générale extraordinaire pour la mise à jour de nos statuts fédéraux, dont de notre loi interne commune, afin d'adapter notre Mouvement à sa réalité actuelle en le dotant d'une organisation plus efficiente ;

2 - une Assemblée générale "ordinaire", afin bien sûr de rendre compte à nos adhérents, que sont les Associations crémationnistes affiliées, de l'activité fédérale depuis un an, de les écouter, de répondre à leurs questions et de leur présenter les évolutions attendues par elles d'un nouveau site Internet et intranet ("Les crémationnistes") et d'une refondation de la revue fédérale, désormais titrée "CRÉMATIION Magazine".

Dans l'activité fédérale, il y a lieu de mentionner des rendez-vous avec des parlementaires (le sénateur Jean-Pierre Sauter et le député Dominique Raimbourg, président sortant de la commission des lois) ou avec les pouvoirs publics (participation aux travaux du Conseil National des Opérations Funéraires, dont la FFC est membre, rencontre à la Direction Générale des Collectivités locales...) pour aborder plusieurs sujets d'actualité : la nécessité des schémas régionaux d'implantation des crématoriums (c'est pour quand la loi ?), la nécessité urgente de directives ministérielles pour l'implantation (ou non) des pacemakers miniaturisés lors des décès, le problème bien connu du "dépotage" aléatoire des cercueils en zinc venant de l'étranger, la publication (attendue depuis 3 ans) des textes concernant la "normalisation" de tous les cercueils (qu'ils soient en bois ou "en carton"), l'obligation de mise en place de comités d'éthique dans tous les crématoriums...

Un autre sujet important pour nous crémationnistes, la destination des cendres, va être débattu fin octobre, à Nancy (à la Faculté de Droit), lors d'un colloque coorganisé par l'Université de Lorraine et l'Union Crémationniste Européenne (dont la FFC est membre). Plusieurs intervenants ont déjà donné leur accord, dont le sénateur Jean-Pierre Sauter, "père" de la loi française de 2006, qui viendra exposer les motifs l'ayant conduit à proposer dans notre pays un "statut des cendres", restreignant de ce fait la liberté d'en disposer. Beaux débats en perspective !

En effet, cette disposition législative est diversement appréciée par ceux et celles qui choisissent la crémation, qu'ils (elles) soient adhérent(e)s ou non de nos associations. Et dans d'autres pays, telle notre voisine la Belgique, il n'y a pas cette restriction. Le sujet est aussi d'ordre philosophique : que sont les cendres ? Un corps humain "sacralisé" (même ainsi réduit) au même titre qu'un corps inhumé ? Ou bien simplement une enveloppe corporelle, réduite en poussière "stérile" par la crémation ? Cela mérite bien la poursuite d'une réflexion collective, au niveau européen, sous l'angle de l'éthique (de la morale ? du droit ?).

Comme vous le voyez, le travail ne manque pas. Sans se décourager, "Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage". Oui, pour nous crémationnistes, il y a encore du pain sur la planche, au cœur d'une société en quête de repères et d'éthique (donc de règles de conduite élevant l'Homme... et appliquées par lui).



Jo Le Lamer
Président de la FFC